

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA LE

MARDI 19 MARS 2024

A

18 HEURES

EN MAIRIE

SALLE MARC-LOUIS DE TARDY

Pour information, la séance du conseil municipal sera retransmise en direct sur le site internet et la page Facebook ville du Coteau.

Conseil municipal du 19 mars 2024

Ordre du jour

- 1 – Approbation du compte de gestion 2023 du budget général
- 2 – Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe des activités économiques
- 3 – Approbation du compte administratif 2023 du budget principal
- 4 – Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe des activités économiques
- 5 – Affectation des résultats 2023 du budget général
- 6 – Affectation des résultats 2023 du budget annexe des activités économiques
- 7 – Vote du budget primitif 2024 du budget principal
- 8 – Vote du budget primitif 2024 du budget annexe 2024 du budget annexe des activités économiques
- 9 – Fiscalité – Vote des taux d'imposition 2024
- 10 – Autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP)
- 11 - Demande de subvention pour la reconstruction des tribunes et vestiaires du stade Bécot auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA)
- 12 - Approbation du projet « Plan arbres 2024 » - Plan de financement
- 13 - Approbation des actions dans le cadre de la stratégie Biodiversité 2030 – Plan de financement
- 14 - Octroi d'une aide économique à un commerce
- 15 - Lutte anti - tags sur le territoire de la ville du Coteau – convention d'intervention de la ville du Coteau sur les propriétés des personnes physiques (particuliers) propriétaires
- 16 - Approbation et signature de la convention de réservation de logement en flux avec Alliad Habitat
- 17 - Maintien de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours
- 18 - Approbation de l'avenant à la convention avec l'OGEC relative au financement des dépenses de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association Saint Marc
- 19 - Loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables – élaboration des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZACC)
- 20 - Travaux d'enfouissement de réseaux aériens boulevard des Etines
- 21 - Présentation du rapport social unique